

---

L'Accord créera un milieu propice à une plus grande croissance des exportations agricoles canadiennes vers les États-Unis, dans des conditions d'accès assurées et prévisibles. Les principales politiques agricoles et les systèmes de commercialisation de produits agricoles demeureront après l'entrée en vigueur de l'Accord, créant ainsi un environnement stable et propice à l'investissement et à la croissance. Les meilleures efficiences économiques qui accompagneront l'Accord raffermiront la compétitivité du secteur tant en Amérique du Nord que dans

un contexte global. Ces avantages macro-économiques globaux devraient permettre aux producteurs et au secteur agro-alimentaire canadiens de faire face aux défis des marchés agro-alimentaires globaux, à mesure que progressera la réforme du commerce agricole.